Le calendrier des conseils

Le conseil municipal de la ville du Mans se réunit plusieurs fois par an pour délibérer. Ces séances sont ouvertes au public.

Page modifiée le vendredi 17 mai 2024 • Données Ville du Mans

Dates

© Ville du Mans

Nous vous indiquons les dates des réunions du conseil municipal dès qu'elles sont connues. Elles restent **susceptibles d'évolution**.

Pour l'année 2023, la dernière date est fixée au jeudi 21 décembre, à 9 h.

Pour l'année 2024, les dates sont les suivantes.

- Le jeudi 8 février, à 16 h,
- le jeudi 4 avril, à 16 h,
- le jeudi 23 mai, à 16 h,
- le mercredi 26 juin, à 16 h,
- le jeudi 26 septembre, à 16 h,
- le jeudi 14 novembre, à 16 h,
- le jeudi 12 décembre, à 16 h.

Lieu

Sauf indication contraire, les réunions du conseil municipal ont lieu au forum des Quinconces, place des Jacobins, au Mans.

L'accès se fait par l'arrière des bâtiments ou, par ascenseur, depuis le parking souterrain.

Public

© Ville du Mans

Les réunions du conseil municipal sont publiques et ouvertes à tous. Il n'y a pas besoin de réserver sa place.

Durant la séance, il est **formellement interdit d'intervenir** dans les débats. Le public est prié de rester silencieux.

Ordre du jour

Nous publions l'ordre du jour des réunions en général trois jours avant la tenue de celles-ci.

TÉLÉCHARGER : L'ORDRE DU JOUR DU 23 MAI 2024
(pdf, 649 ko)

10

séances

C'est le nombre moyen de réunions publiques programmées chaque année.

PLUS LOIN

Pour rencontrer vos élus sur le terrain, pensez à consulter le calendrier des visites de quartier.

© Ville du Mans